SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

>>ÉCARTS

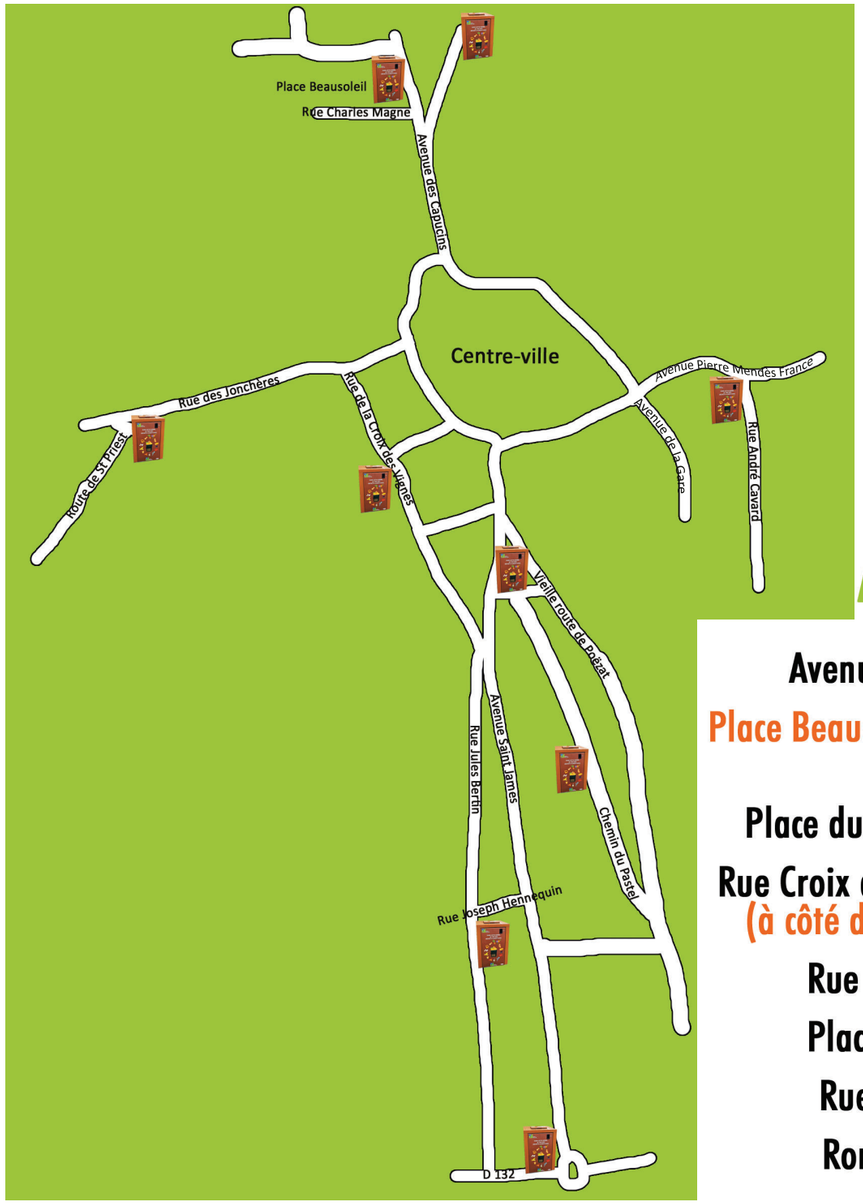

Adresses

Avenue des Capucins

Place Beausoleil (à côté colonne verre)

Place du Souvenir Français

Rue Croix des Vignes : parking (à côté des bornes textiles)

Rue André Cavard

Place Saint James

Rue Jules Bertin

Rond-point Aldi

Nouvelle borne : chemin du Pastel (à côté colonne verre)

Suivez-nous sur : www.sictomsudallier.fr

Contacts : 04 70 45 51 67 ou contact@sictom-sud-allier.fr

Panneau Pocket

SICTOM SUD-ALLIER

NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ À PARTIR DU 24 JUIN

TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Depuis le 1er janvier 2024, chaque Français doit trier et valoriser ses déchets alimentaires, il s'agit d'une obligation légale. Ainsi, le SICTOM Sud-Allier offre à chaque foyer la possibilité de trier facilement ses biodéchets grâce à l'installation de 21 bornes dédiées et la remise d'un bioseau gratuit.

COMMENT ÇA MARCHE ?

1. Triez vos déchets alimentaires à votre domicile grâce au bioseau remis gratuitement par le SICTOM.
2. Videz le contenu du bioseau, idéalement 2 fois/semaine, dans l'une des 21 bornes implantées dans la commune.
3. Les bornes sont collectées chaque semaine.
   Les déchets alimentaires sont dirigés vers un méthaniseur et permettent la production d'engrais.

GANNAT

QU'EST-CE QU'ON MET DANS LES BORNES ?

Autorisés :

Les fruits et légumes (épluchures et périmés) | Les restes de repas | Les os, viandes et poissons | Les pains et céréales | Les coquilles d'œufs | Le marc de café et les sachets de thé (en papier) | Les laitages

Interdits : tout ce qui n'est pas accepté ! et en particulier...

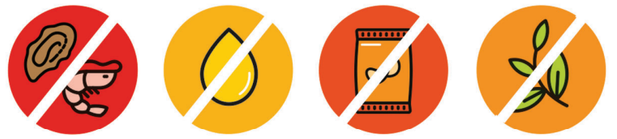

Les coquillages et crustacés | Les huiles, cendres, litières | Les emballages, films plastique, capsules de café | Les déchets verts du jardin

ASTUCES RÉDUC'

Chaque Français jette encore, en moyenne, 7 kg de nourriture emballée par an. En ajustant les quantités lorsque vous faites les courses, en organisant vos menus et en cuisinant vos restes, vous contribuerez à la lutte contre le gaspillage alimentaire et c'est bon pour le porte-monnaie !

GRÂCE AU TRI ...

En triant vos déchets alimentaires, votre poubelle d'ordures ménagères sera allégée et vous devriez la sortir moins souvent. En effet, ils représentent environ 30% de nos déchets !

Les biodéchets collectés seront traités en méthanisation qui produit de l'énergie et un digestat qui est épandu dans les champs. La méthanisation contribue en outre à la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre.

SITUATION DES BORNES DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

>>CENTRE-VILLE

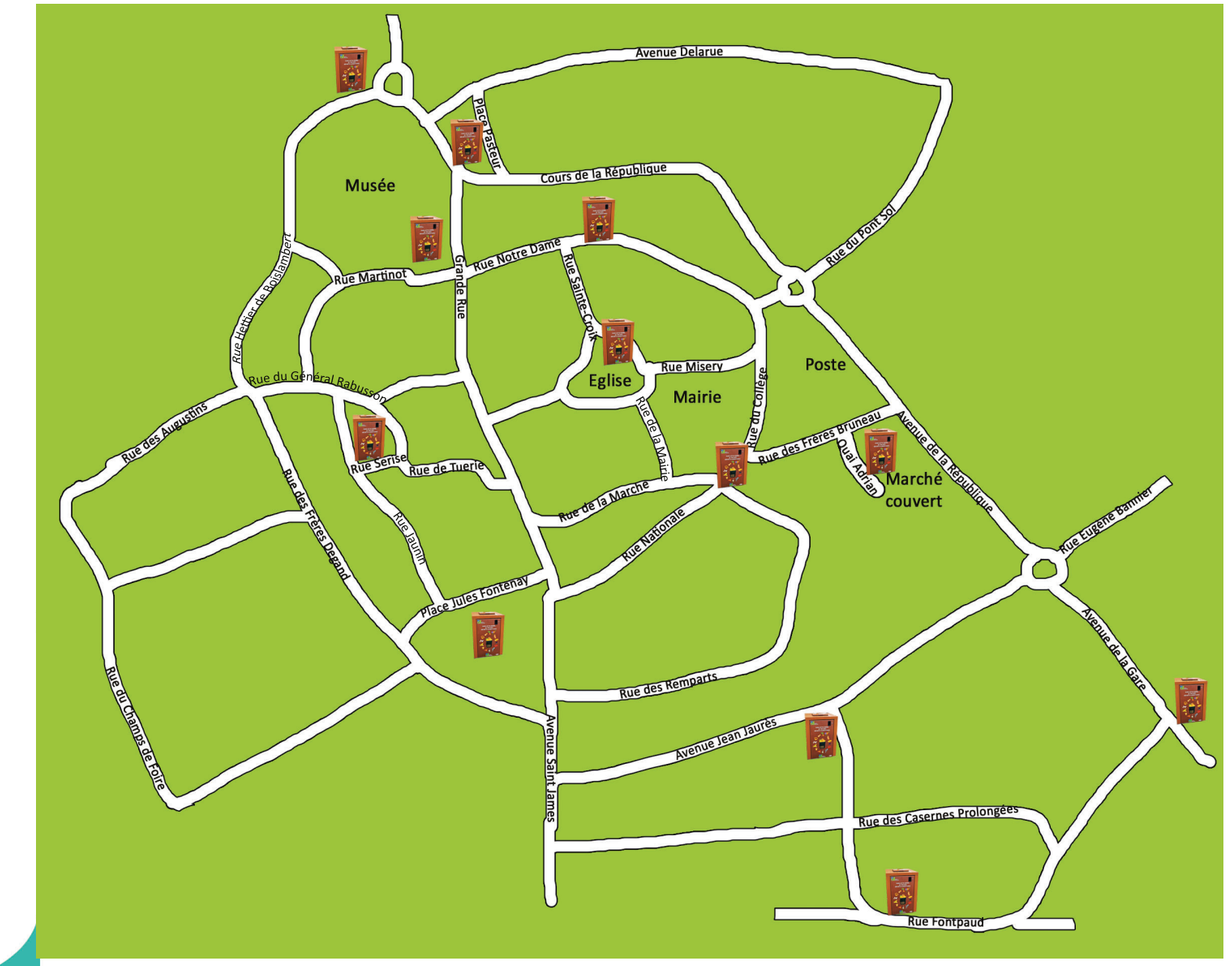

Adresses

Square de Verdun	Place Fresnaye
Place Pasteur	Avenue de la Gare : gare
Place Félix Mizon	Rue Fontpaud
Rue Notre Dame	Avenue Jean Jaurès
Place Sainte Croix	Place Jules Fontenay
Quai Adrian, derrière le marché couvert	Rue Serise